

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge |
| Herausgeber: | Comité International de la Croix-Rouge |
| Band: | - (1962) |
| Rubrik: | Préparation du personnel sanitaire et secours aux invalides de guerre |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

38.000 personnes environ. Certains renseignements sont entièrement nouveaux pour le SIR, d'autres apportent des compléments d'information.

L'administration de la ville de Francfort-sur-le-Main a remis au SIR un volumineux fichier original ayant trait aux travailleurs étrangers. Comme ces fiches ont été, en partie, établies par la police, elles permettent de prouver, en plus du travail effectué en Allemagne pendant la guerre, que les internés ont été incarcérés ou détenus dans certains camps.

Le SIR poursuit la préparation d'une édition revisée de son catalogue des camps et des prisons. Il espère en outreachever en 1963 l'examen de plus de 100.000 cas de décès de citoyens soviétiques dont la documentation a été recueillie sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne.

PRÉPARATION DU PERSONNEL SANITAIRE ET SECOURS AUX INVALIDES DE GUERRE

En vertu de l'article IV alinéa e) de ses statuts, le CICR doit, en vue d'éventuels conflits, contribuer « à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge, les Services de santé militaires et autres autorités compétentes ». Le Service du personnel sanitaire s'efforce donc de réunir toutes les informations disponibles sur la situation du personnel sanitaire dans tous les pays, sur son organisation, son recrutement, son instruction et son enrôlement en cas de nécessité.

Or, si quelques pays sont bien préparés à cet égard, la plupart souffrent, déjà en temps de paix, d'une grave pénurie de personnel sanitaire professionnel. C'est donc la tâche du CICR d'encourager les Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Croissant-Rouge, Lion-et-Soleil-Rouge) à instruire un personnel sanitaire volontaire plus nombreux, qui, en cas de conflit, deviendrait l'auxiliaire des Services de santé militaires. Il est nécessaire pour cela de maintenir des contacts étroits avec les Sociétés nationales de même qu'avec les organisations nationales et internationales d'infirmières. Le Service du personnel sanitaire leur a fait parvenir une abondante

documentation, insistant en particulier sur les prescriptions des Conventions de Genève à l'égard du personnel infirmier.

Ce Service a répondu à de nombreuses demandes de renseignements provenant de groupements d'infirmières ou de personnes privées. Ces demandes concernent en particulier la possibilité d'échanger des infirmières, les conditions d'admission dans des écoles d'infirmières, l'équivalence de diplômes, et des envois de documentation.

En outre il a reçu, au siège du CICR, la visite de nombreuses infirmières ou élèves infirmières provenant des régions les plus variées du monde.

Le Service des invalides de guerre. — Il a fourni des montres Braille à des aveugles de guerre français, finlandais et australiens, ainsi que du matériel à l'atelier de prothèses de Sarajevo (Yougoslavie).

Il a répondu à un très volumineux courrier émanant d'invalides de guerre et civils qui se sont adressés à lui avec des demandes les plus variées.

TABLEAU DES SECOURS DISTRIBUÉS OU TRANSMIS PAR LE CICR EN 1962

Récapitulation par pays et catégories de personnes secourues

| | | Valeur en francs suisses |
|--|--|--------------------------------|
| <i>Algérie</i> | Population civile et victimes des événements Internés et détenus | 1.292.840,— 41.780,— |
| <i>Allemagne (Rép. fédérale) .</i> | Dons en nature remis à la Croix-Rouge allemande pour les réfugiés de l'Est . . . | 18.900,— |
| <i>Congo</i> | Population civile | 9.550,— |
| <i>France</i> | Harkis Activistes Rapatriés | 5.800,— 4.050,— 1.000,— |